



MA CHALONS- EN-CHAMPAGNE

FORCE DOIT RESTER A LA LOI

Châlons en champagne, le 24 mars 2020.

Depuis plusieurs jours, la tension monte à la maison d'arrêt de Châlons en champagne, et la remontée des promenades est chaque jour plus longue et plus compliquée.

Pour autant, malgré nos multiples alertes, et malgré les dispositions énoncées dans la dernière note DAP en vigueur, aucune décision n'a été prise par la Direction de l'établissement pour aider les personnels à maintenir l'ordre dans notre détention.

INSULTES, MÉPRIS, BOUSCULADES : LES PERSONNELS NE VONT PAS ACCEPTER D ÊTRE MALMENÉS PLUS LONGTEMPS

Les pseudos revendications des détenus au sujet de l'arrêt des parloirs et de la crainte de la maladie ne sont que poudre aux yeux ! C'est bel et bien le manque d'approvisionnement en stupéfiants de toutes sortes qui met le feu aux poudres dans toutes les détentions de France, et ce ne sont pas les scandaleux cadeaux faits aux détenus par l'administration qui calmeront les esprits !

En conséquence, et avant que les choses ne dégénèrent, le **Bureau Local FORCE OUVRIÈRE** demande à la Direction d'organiser très rapidement une réunion avec toutes les OS de l'établissement afin qu'un consensus sécuritaire sur la gestion des mouvements collectifs soit trouvé. Nous avons des propositions à faire !

D'autre part, au vu de la montée en flèche des suspicions de cas de **Covid-19** en détention, nous demandons à ce que **tous les agents soient équipés de masques de protection, ainsi que du matériel nécessaire pour se laver et désinfecter les mains correctement !**

**SI L'ADMINISTRATION N'ENTEND PAS RAISON, NOUS NOUS
DÉBROUILLERONS PAR NOS PROPRES MOYENS !!**

Pour le Bureau Local,
Julien SOHIER.